

BULLETIN MUNICIPAL 2025

CARCARES-SAINTE-CROIX

Le mot du Maire

« Prochainement la fin de cette mandature : après trente et un ans de mandat électoral dont six en tant que Maire et vingt-cinq en tant qu'adjointe, l'heure est venue pour moi de tourner une page et de passer le flambeau aux prochaines élections. Non, sans un certain regret, car ces trente et une années sont passées bien vite. Mais elles m'ont permis de mettre en pratique l'un des verbes les plus beaux de la langue française : « servir ».

Maire, c'est le plus beau des mandats. C'est le mandat de la proximité, du contact, de l'action concrète, des réalisations qui se voient et qui se touchent.

L'amour de notre commune est pour moi la première motivation à donner de mon temps, de ma réflexion et autant d'implication dans la bonne marche de celle-ci. Mais les aléas de ce mandat : crise sanitaire, contexte national et international empreint d'incertitudes et de tensions et lenteurs administratives n'ont pas permis de tout réaliser dans les temps.

C'est un grand honneur pour moi de servir notre commune tout au long de ses trente et une années. Je tiens à rendre hommage aux anciens maires décédés avec lesquels j'ai travaillé, Jean-Mary LATERRADE, maire honoraire et Philippe DUBOURG. J'ai retracé la liste de leurs réalisations lors de leurs obsèques. J'espère que mon passage laissera des traces positives et qu'il permettra de faire évoluer le village de Carcares-Sainte-Croix dans le bon sens.

Chaque jour, je vais en mairie avec plaisir et je travaille sur différents dossiers et assiste aux multiples réunions.

L'engagement d'un élu et a fortiori d'un maire doit être total. On n'en prend pas forcément la mesure lorsqu'on s'engage dans cette voie. Dans les villages ruraux comme ailleurs, être maire c'est être disponible tout le temps et pour tout, pour la tempête du siècle en 2009, pour un arbre tombé, pour un chien qui vagabonde, pour une crise sanitaire mondiale 2020. Au cœur de la gestion de la commune, au quotidien, il y a l'humain : les habitants, les agents publics et les élus. Un trio interdépendant sans qui le service public n'existerait pas. Et à bien y réfléchir, c'est bien l'humain qui guide et motive mon long engagement dans la vie publique.

Merci à l'ensemble des élus du conseil municipal qui m'accompagnent et notamment aux adjoints qui siègent à mes côtés. Merci à vous tous pour votre soutien, votre participation active, vos éclairages, votre engagement. Merci également à l'ensemble des agents, qui tous œuvrent avec professionnalisme et un réel sens du service public. Un merci particulier à Julie Chamorin qui me seconde et m'assiste au quotidien.

Je vous souhaite une bonne rentrée et j'exprime le souhait que la France reste fidèle à ses valeurs, à la devise de notre République : Liberté, Egalité, Fraternité. Que les projets que nous portons, que vous portez, se réalisent. »



Mairie
40 rue des Tilleuls
Contact : 05 58 73 46 13
carcares-ste-croix@wanadoo.fr

lundi, jeudi, vendredi
 de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30
mercredi
 de 8 h 30 à 12 h

le mardi
 fermé au public

et rencontre avec Mme le Maire sur rendez-vous

www.carcares-sainte-croix.fr (nouveau site en cours)

Contenu de ce numéro :

- Le mot du Maire
- Etat civil 2023-2024, Distinctions et félicitations
- Conseil Municipal, agents
- Travaux
- SIETOM
- Fêtes et cérémonies
- Enfance, jeunesse
- Infos pratiques :
 - recensement militaire
 - bibliothèque
 - numéros utiles
 - conciliatrice de justice
 - IntraMuros
 - urbanisme, réseaux divers
 - CNI, passeport
- Action sociale

Etat Civil & Distinctions

Etat civil 2023

- 0 naissance
- 2 mariages : ROLLIN / LAMARQUE et LANNELONGUE/FERREIRA
- 3 PACS
- 8 décès : DESBORDES Edmond, BARTHAUD Pierre-André, LAFAYE Nicole, BAGUE Henriette, ROUX Serge, LAGÜE Odette, LANDAIS Patrick et LAGÜE Suzanne.

Distinctions et félicitations 2023-2024-2025

- Mathieu GARBAY (Pompier), nouveau chef du centre de secours de Tartas
- Aux jeunes de la commune qui ont réussi leurs examens en 2023, 2024 et 2025

Etat civil 2024

- 3 naissances : GARRIDO-PLESZAK Zoé, HEBERT Hugo et RECHEDE Mia.
- 0 mariage
- 1 PACS
- 4 décès : RANSINANGUE Julien, ALVES FERREIRA José, FAVAUD Lionel et BACHE Jean.

Au 1er janvier 2024, la population de Carcarès-Sainte-Croix était de 550 habitants (542 au 1er janvier 2023).

Les nouveaux habitants ne viennent pas tous se présenter en mairie. Nous les accueillerons chaque année lors d'une réception et la secrétaire, Julie CHAMORIN, leur donnera toutes les informations et un livret d'accueil.

Le Conseil Municipal

2025



Mme le Maire : Michèle PROSPER

Adjoint au Maire (de gauche à droite) :

Joël SAINT-GUIRONS, Martine MALLET et Jean-Yves POCHEZ

Conseillers municipaux (de gauche à droite) :

Olivier LABE, Frédérique DUSSEAU, Eric LABEDADE, Delphine DUCAMP, Frédéric DUPAYA, Olivier DARRICARRERE, Florent MAMIQUE, et Nathalie POUTOIRE.

Le personnel communal

Secrétaire de Mairie : Julie CHAMORIN

Agents techniques polyvalents : Dominique DARTIGUELONGUE et
Sandie FAVAUD

Agent technique d'entretien : Sylvie MEIKLE



INFORMATION TRAVAUX

BÂTIMENTS Les principales actions menées par la Municipalité en 2023 et 2024 ont été rythmées par des opérations d'entretien courant indispensable et des problèmes environnementaux : rénovation dans les bâtiments communaux (révision toitures diverses bâtiments et couloir Foyer des Jeunes, réfection des espaces extérieurs ancien Presbytère, vitraux église Saint-Laurent et reprise entrée cimetière Sainte-Croix).

Pour tous ces travaux, nous avons été subventionné par le **FEC 2023** (Fonds d'équipement des Communes) **pour un montant de 6.688,00€ et le FEC 2024 : 6.685,00€**

Nous avons également fait **appel aux fonds de concours de la CCPT pour un montant de : 5.460,25€**

Le résultat de clôture de l'exercice 2024 est de 161.578,86€

Le Compte Financier Unique 2024 fait ressortir les résultats suivants :

<u>Investissement</u>		<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses	Prévu : 388 416,46€ Réalisé : 224 525,99€ Reste à réaliser : : 0,00€	Dépenses	Prévu : 609 325,66€ Réalisé : 513 428,75€ Reste à réaliser : 0,00€
Recettes	Prévu : 448 614,46€ Réalisé : 313 022,56€ Reste à réaliser : 0,00€	Recettes	Prévu : 609 325,66€ Réalisé : 586 511,04€ Reste à réaliser : 0,00€

Résultat de clôture de l'exercice 2024

Investissement :	88 496,57€
Fonctionnement :	73 082,29€ + 200 658,66€ report 2023
Résultat global :	362 237,52€

Pour comparatif

Résultat de clôture de l'exercice 2019

Investissement :	4 318,60 € + 36 566,64€ report 2018
Fonctionnement :	9 091,75€ + 84 933,43€ report 2018
Résultat global :	134 910,42€

FORÊT L'entretien de la forêt et d'une partie des fossés et des chemins communaux est réalisé par la commune et l'autre partie est en gestion avec régime forestier mis en place par l'ONF.

Des pins secs à venir se chercher et tronçonner soi-même sont disponibles et gratuits (renseignements en mairie).

Comme chaque année la commune a fait appel aux services de l'Arbre à Pain pour procéder à une taille paysagère des rejets de souches d'acacias derrière l'école.

APRES



Commission Culture, Environnement et Traditions

La commission, composée d'élus et de citoyens, a organisé seule ou avec des partenaires extérieurs diverses manifestations et ateliers : décorations de Noël dans le parc du Foyer des Jeunes, marche des fêtes locales, ateliers informatique / code de la route / sophrologie relaxation / mémoire, visite du SIETOM.

D'autres prestations à venir : formation 1ers secours (complet), concert de clarinettes à l'église Saint-Laurent, réunion publique avec la Gendarmerie...

VOIRIE / URBANISME

Des travaux de voiries ont été réalisés, soit par la commune : fauchage, curage de certains fossés, soit par le service travaux de la CCPT : accotements + remblaiement + enduits sur purges de chaussée.

Acquisition d'un tracteur (109 200€) et d'une épareuse (36 840€) avec reprise de l'ancien matériel à hauteur de 43 000€ et attribution des fonds de concours de la CCPT d'un montant de 60 850€.

La modification du plan local d'urbanisme intercommunal PLUi-H lancée en 2023 concernant certains points du règlement touche à sa fin avec l'enquête publique conjointe qui se déroulera du 25 août 2025 à 8h30 au 25 septembre 2025 à 17h45. Une permanence tenue par le commissaire enquêteur est prévue à la mairie de Carcarès-Sainte-Croix le vendredi 12 septembre 2025 de 9h à 12h.

En cas d'indisponibilité sur cette permanence vous pouvez vous rendre sans rendez-vous sur l'une des permanences prévues sur les autres communes du pays tarusate. (informations diffusées sur IntraMuros)

De manière générale, n'oubliez pas de venir vous renseigner en mairie sur le règlement du PLUi avant d'entreprendre tous travaux de construction, d'agrandissement et de clôture car cela peut entraîner un refus et donc une démolition.

PROJET CITY STADE

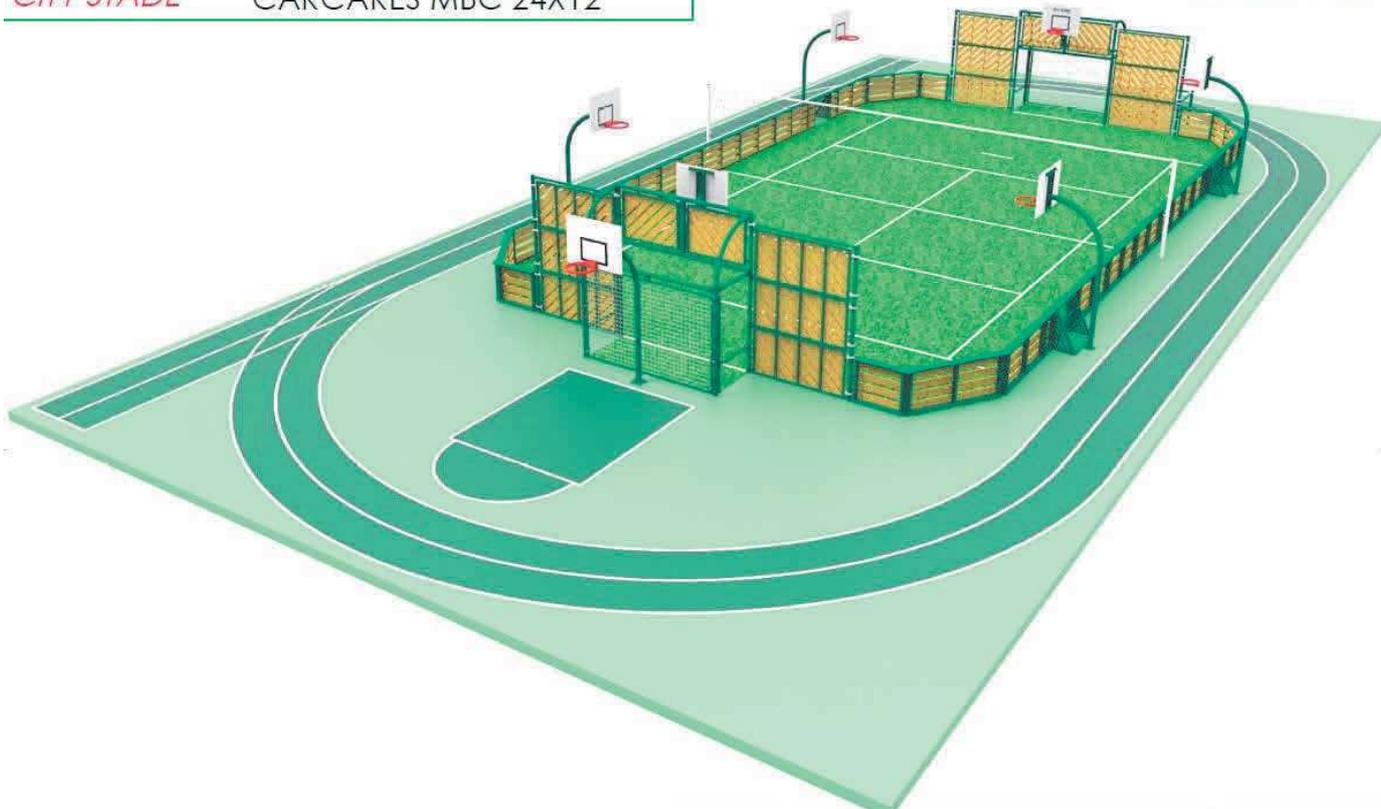
La commune a eu l'accord du dossier de permis d'aménager pour un terrain de jeux et un parking. Il est espéré un début des travaux d'ici fin 2025 ou début 2026.

Un point tri complètent ce projet.

Des subventions ont été accordées permettant ainsi de mener à bien ce projet.

CITY STADE® CARCARES MBC 24X12

RAL Structure : 6005





INFORMATION TRAVAUX

Lotissement « des Palombes »

Le village vit et se développe doucement.

Ce nouveau lotissement comprend 23 lots de 800 à 900 m² et 1 lot pour des logements sociaux.

Sur les 15 lots détenus par la commune, 6 sont encore disponibles à la vente (68€ le m²).

1 construction est terminée, 2 autres constructions sont bien avancées, et 2 vont démarrer d'ici peu.

4 autres lots sont réservés et en attente de passer chez le notaire.

Le projet pour le macro lot social est en cours d'étude.

Les travaux de viabilisation sont terminés, il ne restera plus que les travaux de voirie et d'aménagement des espaces verts lorsque tous les lots seront construits afin d'éviter les détériorations.



FIBRE OPTIQUE

Il vous suffit de choisir l'opérateur Fournisseur d'Accès Internet (FAI) de votre choix et de le contacter ou aller le voir en boutique.

Vous avez jusqu'en 2030 pour vous raccorder mais sachez que le démantèlement du réseau cuivre sur notre commune va commencer à partir de 2026. Vous serez avertis 3 mois à l'avance.

Sur la commune de Carcarès-Sainte-Croix, seules quelques maisons ne sont pas encore raccordées.

La fibre optique a été installée sur le village par PIXL (Altitude Infra) : **Altitude Fibre 40**
15 avenue de l'océan
40500 Saint-Sever

Venez tester votre éligibilité sur <https://www.pixl-fibre.fr/eligibilite/> !

Plus d'infos sur le site www.pixl-fibre.fr

La mairie a envoyé un courrier aux propriétaires pour l'élagage nécessaire dans certains secteurs.

Bon à savoir :

Le raccordement au réseau PIXL est géré par le Fournisseur d'accès à Internet (FAI) contacté.

L'opération est réalisée soit dès la 1re intervention soit le délai de réalisation peut être allongé selon la cause du problème (éloignement des réseaux).

Une fois que le raccordement est effectué par l'opérateur FAI choisi, quel que soit le problème concernant la fibre, il faut s'adresser à l'opérateur FAI.

LE PARC PHOTOVOLTAÏQUE



Les travaux ont été réceptionnés et la mise en service date de novembre 2023.

La puissance installée à la centrale solaire de Carcarès-Sainte-Croix est de 6,96 MW pour une production annuelle de 8,57 GWh soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 3809 personnes.

Cette centrale solaire vient s'ajouter à l'ensemble des parcs ENGIE GREEN de la Région Nouvelle-Aquitaine pour plus de 470 000 personnes alimentées ! Ce projet est la preuve de l'engagement de la région Nouvelle-Aquitaine dans la transition énergétique !



Interventions d'urgence : en cas d'orage ou vent fort, des arbres dangereusement menaçants tombent et nécessitent plusieurs interventions des agents municipaux et élus pour couper et dégager les routes et fossés.

Par mesure préventive, il est demandé aux propriétaires de veiller à l'entretien de leurs arbres (surveillance et taille) afin d'éviter tout danger. Nous rappelons que les interventions d'urgence sont facturées aux propriétaires. Il est également demandé de veiller à l'entretien régulier et débroussaillage des propriétés afin d'éviter la présence de nuisibles et le risque de propagation en cas d'incendie.

Merci également de nettoyer les têtes de pont d'accès à vos habitations.



SIETOM

Syndicat Intercommunal d'Enlèvement
et Traitement des Ordures Ménagères



Le SIETOM de Chalosse effectue le ramassage des ordures ménagères chaque mardi ou mercredi matin, selon les quartiers. Il intervient pour 122 communes du département.

NB : Les déchets recyclables déposés dans les colonnes de tri (plastiques, emballages, verres, papiers...) ou en déchetterie sont valorisés par le SIETOM et constituent des recettes qui diminuent le coût de traitement des ordures ménagères résiduelles.

La qualité de notre tri à la source a donc un impact direct sur la TEOM que nous payons !

Pour limiter les effets de l'augmentation de la TGAP, l'unique levier dont nous disposons en tant que citoyens est de réduire au maximum la part de déchets non recyclables dans nos sacs poubelles et donc de trier le mieux possible nos déchets en amont.

En parallèle et pour une meilleure répartition du coût de ses services, le SIETOM prévoit la mise en place d'une TEOM proportionnelle à nos dépôts de déchets résiduels, différente du calcul actuel basé sur la seule valeur locative de nos logements (complètement indépendante des volumes déposés). Un changement très important qui a pour but de diminuer toujours les volumes d'ordures non triées en responsabilisant les usagers.

Pour vous tenir informés et améliorer vos connaissances, n'hésitez pas à consulter le très complet site Internet du SIETOM : <https://www.sietomdechalosse.fr/>

La gestion des déchets ménagers et industriels reste un enjeu très fort de notre société de consommation. Sur la commune de Carcarès-Sainte-Croix, il est prévu d'ici le 1er semestre 2026 les points OM (Ordures Ménagères) et tri suivants :

- Mauhum (au bourg)
- Loustalas (terrain city stade)
- Sourbé (lotissement)
- Chemin d'accès cabanon de la chasse
- Aire de Champigny, demande en cours soumise à l'UTD de Tartas (ex DDE)

Sur les points tri communaux, de nombreux dépôts sauvages sont régulièrement constatés malgré notre communication. Nous restons toutefois vigilants et tenons à vous rappeler les grands principes du tri sélectif.

Les encombrants volumineux doivent impérativement être déposés en déchetterie.



Les sacs d'ordures ménagères doivent être déposés fermés dans les conteneurs prévus à cet effet.

Les objets recyclables sont à déposer dans les conteneurs de tri sélectif du Bourg (Mauhum) et de Sainte-Croix (Sourbé) ou en déchetterie.

Depuis octobre 2021, la déchetterie de Tartas accepte les pneumatiques usagés non agricoles qui sont à déposer secs et propres.

Depuis le 1er janvier 2022, tous les plastiques d'emballage sont recyclés. Tous les plastiques sont donc à déposer directement dans les conteneurs correspondants des points tri.

Dans le même esprit, le compostage des déchets organiques est fortement recommandé. Des composteurs peuvent vous être fournis gratuitement par le SIETOM sur simple demande.

L'objectif du tri sélectif reste la diminution significative des volumes non triés, qui sont actuellement enfouis à Caupenne, ainsi qu'une meilleure valorisation des matières recyclables.

SIETOM (suite)

→ DANS LES POINTS TRI

En cas de doute, rendez-vous sur <https://ou-ne-lache-rien.citeo.com/>

CITEO



Tous les papiers et les emballages sont déposés



VIDÉS
MAIS NON LAVÉS



SÉPARÉS
LES UNS DES AUTRES



APLATIS
POUR GAGNER DE LA PLACE



EMBALLAGES EN VERRE



PILES ET PETITES BATTERIES

Carpiac



EMBALLAGES PLASTIQUES / MÉTALLIQUES ET BRIQUES ALIMENTAIRES



PAPIERS ET PETITS EMBALLAGES EN CARTON



→ DANS LE CONTENEUR D'ORDURES MÉNAGÈRES



En sac fermé de 50 litres



Vaisselle cassée, couches bébés, cocon...



PENSEZ plutôt à composter

Demandez un composteur gratuit via notre site internet



← DANS LE CONTENEUR TEXTILE



Textiles propres et secs, chaussures attachées par paire, en sac de 30 litres fermé



Retrouvez tous nos points de collecte sur notre site internet

→ EN DÉCHETTERIES

✓ DÉCHETS ACCEPTÉS



DÉCHETS VERTS



MOBILIER



MÉTAUX



DEEE



CARTONS



HUILES DE Friture



HUILES DE VIDANGE



DÉBRIS / GRAVATS



LAMPES



INDUSTRIELS



BOIS



DÉCHETS SPÉCIFIQUES



RÉPARATION / RÉEMPLOI



CAJOUCHES SÈCHE



PHARMACIEN



PILES ACCUMULATEURS BATTERIES



APPAREILS TECHNIQUES



ARTICLES SPORTS ET LOISIRS

✗ DÉCHETS INTERDITS



BOUTEILLES DE GAZ



PIERRES



ESTRONS



DÉCHETS RADIOACTIFS



PIÈLES SINGLES



CARTOUCHES ARMES À FEU



ARMES



ALUMINIUM



PROVINCE

PHOTOCOPIES

FÊTES ET CEREMONIES

Depuis 2023, les associations ont repris pleinement leurs activités.

En 2024 et 2025, l'ACCA (Association Communale de Chasse Agrée), le Comité Kermesse et le Club des Deux Clochers ont organisé des repas, des grillades, et des ventes de pâtisseries...

Le Foyer des Jeunes a organisé les traditionnelles fêtes patronales début juin pour animer le village.

Merci aux agents, à l'équipe municipale, aux associations et citoyens qui ont participé à différents travaux d'embellissement.

ASSOCIATIONS				
Nom association	Responsable	Adresses	Adresses mail	Contact Tel
FOYER DES JEUNES	Jérémie DUPOUY (coPdt)	2003 rte de Carcarès-Sainte-Croix	jeiedupouy@hotmail.fr	06 38 53 84 82
	Lucas POUTOIRE (coPdt)	2980 route de Lalande	poutoirelucas@gmail.com	06 79 21 05 67
	Elsa DUPOUY (Vice-Pdte)	2003 rte de Carcarès-Sainte-Croix	dupouvelsa7@gmail.com	06 46 52 45 00
	Laurine SENTUCQ (Secr.)	3105B route de la Midouze	laurine.1106@icloud.com	06 22 88 27 04
	Laura GUILLEMOTONIA (Vice-Secr.)		guillemotonia@gmail.com	06 71 11 33 30
ACCA	Joël SAINT GUIRONS (Pdt)	651, Rte des Benarits	saint.guirons@orange.fr	06 14 88 28 65
	Eric SENTUCQ (Secr.)	610 route de Chinan	eric.sentucq@sfr.fr	06 31 35 23 20
COMITE KERMESE DE CARCARES	Delphine DUCAMP (coPdt)	410 route de la Midouze	ducamp40400@free.fr	06 83 76 12 01
	Monique COUDROY (coPdt)	1184 rte de Carcarès-Sainte-Croix	coudroy.8@gmail.com	06 45 27 53 61
	Guy CHARRIER (Secr.)	10 impasse des Chênes	guvufr@yahoo.fr	06 78 98 15 42
Les Amis de Sainte Croix	Jean-Luc SAINT-ORENS (Pdt)	6000, Rte de Carcarès Ste Croix		
	Marion GUILLOUZOUIC (Secr.)	6301 rte de Carcarès-Sainte-Croix	guillouzouicm@live.fr	06 64 48 56 36
	Véronique MORLAES (Secr.Adj)	655 rte de Saint-Yaguen-Meilhan	veronique.morlaes@orange.fr	06 15 91 50 71
Le Club des deux Clochers	Gérard CROUTZEILLES (Pt)	1111 rte de Carcarès-Sainte-Croix	nine.crouzailles@gmail.com	06 72 17 41 28
	Laure LARTIGOLLE (Secr.)			
APE ACG	Marine COMET (coPdte)	2 chem de Soubanère 40400 AUDON	marine.cazeaux@hotmail.fr	06 23 09 48 87
	Cyril DAMIEN (coPdt)	939 route de la Midouze	damdandam40@gmx.fr	06 61 94 79 35
	Julie DEBAYLE (coSecr.)	711 Rte de Carcarès Sainte Croix	debaylejulie@yahoo.fr	06 81 36 73 65
	Coralie DUTOUYA (coSecr.)	40400 AUDON	coralie.eric.dutouya@gmail.com	06 34 40 62 89
INTER ASSOCIATIONS	Florent MAMIQUE (Pdt)	933 route de la Midouze	mamique.florent@outlook.com	06 88 55 30 13

Repas des Séniors

En 2025, le repas des seniors s'est déroulé comme habituellement fin février.

Pour 2026, sauf contre ordre, il sera prévu le samedi 7 février à la salle du Foyer des Jeunes avec le même traiteur que cette année.

Séniors et public fragilisés

En période à risque (canicule, feu de forêt, confinement, etc...) la commune de Carcarès-Sainte-Croix renforce sa vigilance auprès des personnes fragiles, isolées, les personnes âgées ou en situation de handicap.

Au besoin la salle climatisée du Foyer des Jeunes peut être ouverte pour accueillir les administrés n'ayant pas la possibilité de se mettre au frais à leur domicile.

Félicitations ! à nos jeunes

Félicitations aux les scolaires ou étudiants de notre commune qui réussissent leurs examens et apportent satisfaction à leur famille mais aussi aux équipes enseignantes.

Félicitations à l'école du SIVU ACG Adour Midouze qui fêtait ses 20 ans cette année. Merci aux jeunes du Foyer des Jeunes pour la plantation d'un mai devant l'école en cet honneur. Ils en ont profité pour faire une photo souvenir avec les anciens et actuels élèves.



Félicitations également aux les habitants de la commune qui sont engagés comme adhérents, licenciés ou bénévoles dans des associations.



LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Enseignement primaire

Ecoles maternelle et élémentaire
SIVU ACG Adour Midouze
661 route de Carcarès-Ste-Croix
Contact : 05 58 73 85 04
e.carcars@ac-bordeaux.fr

101 élèves en 2022-2023
93 élèves en 2023-2024
93 élèves en 2024-2025

Enseignement secondaire

Collège Jean Rostand
220 rue des charpentiers
Contact : 05 58 73 41 33
Site du collège : <http://www.clg-tartas.fr>

La commune de CARCARES-SAINTE-CROIX est desservie par les transports scolaires (école maternelle – école élémentaire – collège).

Pour tous renseignements veuillez contacter :

Conseil Départemental des Landes
Direction de l'Aménagement
Service Transport : 05 58 05 40 40 poste 8330



Crèche et centre de loisirs

La commune a une convention d'accueil avec la crèche « Les Petits Soleils » à Tartas.

Du fait d'effectifs importants, en plus de la convention d'accueil avec le centre de loisirs de Tartas, nous avons également passé une convention avec le centre d'accueil de la commune de Meilhan.

Ainsi les enfants dont les parents sont domiciliés sur la commune, sont accueillis pendant leur temps de loisirs : mercredi et vacances scolaires.

Le coût annuel 2024 des centres de loisirs a été de : 7.385,00€



SIVU scolaire ACG ADOUR MIDOUZE

Depuis l'année scolaire 2022/2023 nous sommes repassés et restées à 4 jours scolaires comme la quasi-totalité des écoles du Pays Tarusate. En 2024/2025, 93 enfants y évoluent dans un cadre agréable et des équipements modernes (tableaux numériques, nombreux jeux éducatifs, bibliothèque à proximité)

Les effectifs sont en baisse (81 élèves prévus en 2025/2026), mais toujours maintient de quatre classes de deux niveaux chacune.

4 agents et 1 personne en renfort pour la surveillance de la cour pendant le temps méridien et la garderie du soir assurent les différents services.

Les repas de la cantine sont préparés à l'EPHAD de Souprosse avec des produits frais et locaux. Merci aux cuisiniers et au directeur M. MEURIS, toujours à l'écoute de nos demandes.

Une garderie payante le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h30.

Un service de ramassage scolaire gratuit, financé par le Conseil Régional avec plusieurs points de ramassage : Audon, Gouts et Lotissement du Sourbé pour le village.

Les 20 ans de l'école du RPI ACG Adour Midouze ont été célébrés le 23 mai 2025. Un merci particulier au membres du Foyer des Jeunes qui avaient planté un mai devant l'école à cette occasion.

Félicitations à Madame la directrice Laura SATHICQ et son équipe d'enseignantes qui ont conçu de belles décorations de Noël, ont réalisé avec leurs classes une magnifique fresque en collaboration avec l'artiste Emma CHAUBY et ont organisé un beau spectacle des enfants sur le thème de l'année 2024/2025 « Les contes ».

Félicitations également à tous les membres de l'APE (Associations des Parents d'Elèves) pour toutes les animations proposées : marche des écoliers/vente de Noël/vente de gâteaux, soirée tapas et fêtes des écoles. Les bénéfiques permettent de subventionner des projets pour les enfants de l'école.

La poubelle décorée pour récolter les bouchons en plastique pour l'association les Bouchons d'Amour est toujours placée devant la cantine.



Le montant annuel des participations des 3 communes, est de 175.000€ au budget 2025.



La CCPT (Communauté des Communes du Pays Tarusate) offre des coupons-sports pour les enfants de 9 à 18 ans, valeur 60€, plus un livre à la naissance et un autre lors de la rentrée en petite section. Le Conseil Départemental propose son programme « un livre à tout âge » avec un livre offert pour les 6 ans et un chèque de 30€ lors de leur entrée au collège.

En 2024, pour les enfants de notre commune, la CCPT a versé 2340€ en coupons sports et culture (39 carnets de 60€).

Infos pratiques

RECENSEMENT MILITAIRE (ou recensement citoyen)

Tout Français, filles et garçons, qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de sa mairie ou en ligne. Se munir de la pièce d'identité et du livret de famille à jour.

L'attestation délivrée est nécessaire à tout examen ou concours de la fonction publique mais aussi pour l'inscription au dossier de préparation du permis de conduire.

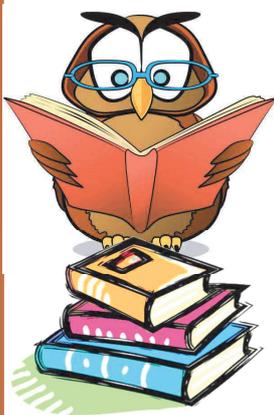
Suite du recensement

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

Après le recensement, il faut informer les autorités militaires de tout changement de situation.

Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

Informations sur les sites : www.mon.service-public.fr ou www.defense.gouv.fr/jdc



BIBLIOTHEQUE

Les bénévoles de la bibliothèque vous informent qu'elle est ouverte le **samedi matin de 10h à 12h**.

Chaque année, la commune finance l'achat de livres pour la somme de 1 000€.

Merci à Françoise DUBOURG et son équipe.

NUMEROS UTILES

S.A.M.U.	15
Pompiers	18
Police secours	17
N° Urgence européen	112
depuis un portable (n° gratuit)	
Gendarmerie de Tartas	05 58 73 88 40
Médecins de garde	05 58 44 11 11
Pharmacies de garde	3237 ou www.3237.fr
Hôpital de Mont-de-Marsan	05 58 05 10 10
Hôpital de Dax	05 58 91 48 48
Centre anti-poison Bordeaux	05 56 96 40 80
Centre des grands brûlés Bordeaux	05 56 79 54 62
Secours en mer	1616
Dépannage / contrat eau SYDEC	05 58 73 80 35
Sécurité dépannage GRDF	0810 433 064
Urgences dépannage ERDF	0972 675 040
Urgences danger câble TELECOM	3900



La conciliatrice de justice

Le rôle de la conciliatrice est de trouver une solution amiable pour régler un différend entre deux parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Elle intervient notamment pour des problèmes de conflits de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen), des différends

entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux, des différends relatifs à un contrat de travail, des litiges de la consommation, des impayés ou des malfaçons de travaux, etc. Elle ne peut pas intervenir lorsqu'il s'agit de litiges d'état civil, de droit de la famille ou des conflits avec une administration.

Les consultations avec **Mme BELHASSEN, Conciliatrice de Justice** ont lieu à la **Communauté de Communes** (Maison de Pays, 143 rue Jules Ferry, 40400 TARTAS) **les 2èmes jeudi de chaque mois.**

Merci de prendre vos rendez-vous auprès de l'accueil de la Communauté de Communes, au 05 58 73 31 28 ou par mail à l'adresse contact@conciliateurjustice.fr



IntraMuros est une application pour smartphones ou tablettes qui vous tiendra informés en temps réel des manifestations ou alertes ou annuaire des associations, des entreprises, services médicaux, concernant notre commune.

Téléchargez gratuitement l'application sur "Apple Store", "Google Play" ou "Play Store" depuis votre mobile (ou tablette) : tapez le mot clé "IntraMuros"

Infos pratiques

DECLARATIONS DE TRAVAUX ET PERMIS DE CONSTRUIRE

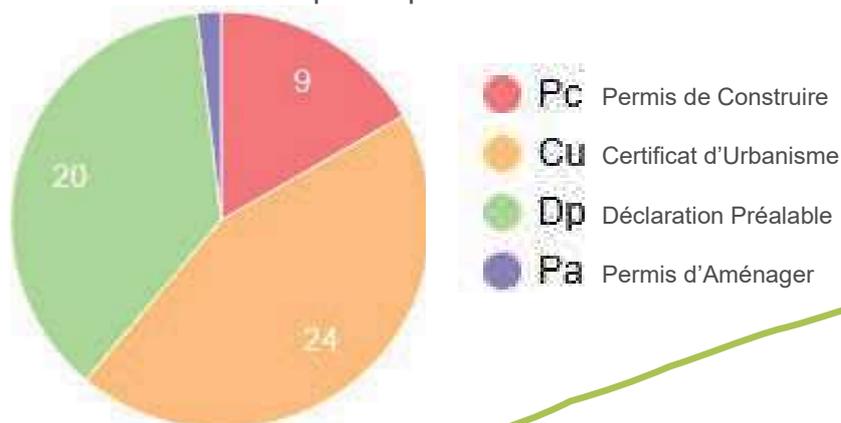
La CCPT (Communauté des Communes du Pays Tarusate) a pris la compétence urbanisme et donc tous les dossiers sont instruits par leur service suivant le PLUI (Plan Local Urbanisme Intercommunal) adopté en décembre 2019.

La CCPT a mis en place une plateforme « e.p permis » qui vous permet de saisir directement, depuis le 07/11/2018, toutes vos demandes de dossiers d'urbanisme (PC, DP et CU).

<https://www.e-permis.fr/login.php>

Le service en ligne E-PERMIS permet de déposer et d'échanger avec la collectivité sur les autorisations d'urbanisme. A cette fin il est nécessaire de créer un compte utilisateur pour faire une (ou plusieurs) demandes de dossiers. Les dossiers déposés sont transmis à la Mairie pour réception et traités par le service d'instruction du droit des sols. Cette interface vous permettra de suivre les différentes étapes de votre dossier en temps réel.

En 2024, 54 dossiers ont été déposés pour notre commune selon la répartition suivante :



RESEAUX DIVERS

- SYDEC eau, assainissement collectif et non collectif : le réseau vétuste de la rue des Tilleuls vient d'être refait en juillet 2025 (investissement SYDEC 50 000€).

- SYDEC éclairage public : les lanternes bulles du bourg ont été entièrement remplacées par des LED ainsi que les ampoules de tous les candélabres.

- SYDEC numérique : les étapes clés du déploiement de la fibre optique arrivent à terme et seules quelques habitations ne sont pas encore raccordées.

- Réseaux aériens : **Les propriétaires sont tenus d'élaguer les arbres pour les lignes électriques, les lignes téléphoniques, la fibre optique et surtout la sécurité sur la route.**

CNI ET PASSEPORT BIOMETRIQUES

Durée de validité :

- CNI pour les personnes majeures : 15 ans / Passeport pour les personnes majeures : 10 ans
- CNI pour les personnes mineurs : 10 ans / Passeport pour les personnes mineures : 5 ans

Pièces à fournir :

Imprimé CERFA à compléter sur : <https://ants.gouv.fr/>

Ancien passeport (**ORIGINAL + PHOTOCOPIE**) ou déclaration de perte (à faire en mairie) ou vol (à faire en gendarmerie)

Ancienne carte nationale d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans (**ORIGINAL + PHOTOCOPIE**) ou déclaration de perte (à faire en mairie) ou vol (à faire en gendarmerie)

Copie intégrale d'acte de naissance datant de moins de 3 mois (à demander à la mairie du lieu de naissance)

2 photographies propres, identiques, récentes, sur fond blanc, sans lunettes teintées, tête nue (sans barrette...) et conformes à la norme I.S.O., non scannérisées, de couleur de préférence, visage de face, bouche fermée, yeux fixant l'objectif, visage dégagé

1 facture datant de moins de 1 an (EDF, SYDEC, loyer, avis d'imposition -et non déclaration de revenus-, téléphone, taxe d'habitation, assurance habitation). Pas de certificat de résidence ou de domicile établi par la mairie, ni de carte électorale. (**ORIGINAL + PHOTOCOPIE**)

Pour les personnes hébergées : une attestation sur l'honneur de l'hébergeant indiquant que la résidence du demandeur est à son domicile depuis plus de trois mois, la pièce d'identité de l'hébergeant ainsi qu'un justificatif de domicile de l'hébergeant et un document officiel montrant la réalité de la résidence du demandeur au domicile de l'hébergeant (permis de conduire, feuille d'imposition, carte de sécurité sociale, titre d'allocations familiales, document de l'Agence Nationale pour l'Emploi).

Timbre fiscal passeport : - Pour les personnes majeures : 86 € Timbre fiscal perte CNI : 25 €

- Pour les mineurs de 15 à 18 ans : 42 €

- Pour les mineurs de moins de 15 ans : 17 €

Il peut être acheté : dans un bureau de tabac, dans une trésorerie, dans un service des impôts des entreprises (SIE, anciennement recette des impôts) ou sur <https://timbres.impots.gouv.fr/>

Justificatifs à produire pour prouver sa nationalité française :

- la déclaration d'acquisition de la nationalité française dûment enregistrée ou l'ampliation du décret de naturalisation ou de réintégration ou le jugement constatant l'appartenance à la nationalité française ou le certificat de nationalité française.

Dépôt de la demande : Le demandeur doit déposer en personne sa demande auprès d'une des mairies suivantes :

(Pour les mineurs, **présence est exigée lors du dépôt de la demande**. Le mineur doit être accompagné par l'une des personnes exerçant l'autorité parentale : père, mère, tuteur)

Mairie de TARTAS : 05 58 73 46 13 (sur rdv) Mairie de MUGRON : 05 58 97 71 26 (sur rdv)

Mairie de MONT-DE-MARSAN : 05 58 05 87 87 (sur rdv) Mairie de SAINT-PIERRE-du-MONT : 05 58 75 31 07 (sur rdv)

Mairie de DAX : 05 58 56 80 00 (sur rdv) Mairie de SAINT-PAUL-les-DAX : 05 58 91 20 20 (sur rdv)

Mairie de SAINT-SEVER : 05 58 76 00 02 (sur rdv) Mairie d'AIRE-sur-l'ADOUR : 05 58 71 47 00 (sur rdv)

Mairie de MORCENX : 05 58 04 19 00 (sur rdv) Mairie de HAGETMAU : 05 58 05 77 77 (sur rdv)

Mairie de MIMIZAN : 05 58 09 44 44 (sur rdv) Mairie de BISCARROSSE : 05 58 83 40 40 (sur rdv)

Mairie de CAPBRETON : 05 58 72 13 92 (sur rdv) Mairie de SOUSTONS : 05 58 41 50 11 (sur rdv)

Mairie de PEYREHORADE : 05 58 73 60 20 (sur rdv) Mairie de ROQUEFORT : 05 58 45 50 46 (sur rdv)

ACTION SOCIALE



Le transport d'utilité sociale (TUS)

Un dispositif de transport solidaire ouvert à tous les habitants de la Communauté de Communes du Pays Tarusate sous conditions de ressources, âge et sur prescription sociale.

Cela fonctionne sur prescription sociale, du lundi au vendredi toute l'année. Un chauffeur vous accompagne de votre domicile à votre destination.



Depuis début 2023, le Pays Tarusate vous propose un transport solidaire, gratuit, accessible sur prescription sociale.

Vous percevez une prestation sociale de type RSA, AAH, APA, indemnité chômage... et/ou êtes sans solution de mobilité au sein de votre foyer ?

Vous avez besoin de vous rendre à un rendez-vous médical, d'aller faire des courses, de vous rendre à une formation ?

1. **Faites-vous connaître auprès de votre Mairie ou de votre Centre Communal d'Action Sociale, afin d'être inscrit sur le registre des bénéficiaires du nouveau service de transport.**
2. **Vous pourrez ensuite contacter le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays Tarusate au 05 58 73 39 96, pour organiser votre déplacement. Un délai d'une semaine est nécessaire à compter de votre sollicitation pour planifier votre prise en charge.**
3. **Du lundi au vendredi, l'association Landes Insertion Mobilité assurera le transport au départ de votre domicile et jusqu'à votre destination.**

Escape te!



SE DÉPLACER AVEC LE PAYS TARUSATE

TARTAS > RION-DES-LANDES

TARTAS - VILLE HAUTE COVOITURAGE	08:15	12:55	17:55
TARTAS - ALLÉES MARINES	08:17	12:57	17:57
TARTAS - PLACE DU LUC	08:18	12:58	17:58

RION-DES-LANDES- PELLETET	08:33	13:13	18:13
RION-DES-LANDES PARKING PLACE DE LA GARE	08:34	13:14	18:14
RION-DES-LANDES- 952 AV F. BASTIAT	08:35	13:15	18:15
RION-DES-LANDES- COLLEGE	08:45	13:25	18:25

RION-DES-LANDES > TARTAS

RION-DES-LANDES - COLLEGE	07:25	12:10	17:05
RION-DES-LANDES - 952, AV F. BASTIAT	07:27	12:12	17:07
RION-DES-LANDES PARKING PLACE DE LA GARE	07:28	12:13	17:08
RION-DES-LANDES - PELLETET	07:29	12:14	17:09

TARTAS- PLACE DU LUC	07:44	12:29	17:24
TARTAS- ALLÉES MARINES	07:45	12:30	17:25
TARTAS- VILLE HAUTE COVOITURAGE	07:55	12:40	17:35



→ ALLER
← RETOUR

soit 0,5€ par voyage.
Sur le TAD comme sur la ligne régulière
Rion-des-Landes > Tartas.

Service proposé pour toutes les personnes de plus de 12 ans résidant sur l'une des 17 communes du Pays Tarusate.



VOUS ÊTES... et vous avez besoin de...

UNE PERSONNE ÂGÉE

Entretien du cadre de vie
Préparation / Aide au repas / Livraison
Accompagnement à la toilette
Activités / Divertissements
Aide au déplacement / Transport social
Surveillance de jour
Télé-alarme
Renseignements XL AUTONOMIE
Orientation pour d'autres services et établissements

SON AIDANT

Relai dans la prise en charge, solution de répit
Conseils, soutien, informations
Orientation pour d'autres services et établissements

CIAS DU PAYS TARUSATE

Ouvert du lundi au vendredi | 8h30 à 17h45
☎ 05 58 73 39 96
✉ accueil.cias@pays-tarusate.fr
151, place Gambetta | 40400 TARTAS

VOUS ÊTES... et vous avez besoin de...

UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Entretien du cadre de vie
Préparation / Aide au repas / Livraison
Accompagnement à la toilette
Activités / Divertissements
Aide au déplacement / Transport social
Surveillance de jour
Soutien à la définition d'un projet de vie
Informations sur les services disponibles

SON AIDANT

Conseils et soutien
Orientation pour les services et établissements
Renseignements pour votre proche
Relai dans la prise en charge, offre de répit

MAISON LANDAISE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Ouvert du lundi au vendredi | 8h30 à 17h30
(18h30 le vendredi)
☎ 05 58 51 53 73
386, rue Eloi Ducom | 40000 MONT-DE-MARSAU

CIAS DU PAYS TARUSATE

Ouvert du lundi au vendredi | 8h30 à 17h45
☎ 05 58 73 39 96
✉ accueil.cias@pays-tarusate.fr
151, place Gambetta | 40400 TARTAS

COMMUNAUTÉ 360

Ouvert du lundi au vendredi | 8h30 à 17h30
☎ 0 800 360 360 (n° vert)

SERVICES / PERMANENCES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Permanence SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE
AUX AIDÉS ET AUX AIDANTS
☎ 05 58 05 42 35

Permanence BIEN VIEILLIR
Pour l'information et l'orientation adaptées
pour les personnes âgées et de leur famille
Ouvert du lundi au vendredi | 9h-12h à 13h-17h
☎ 0 800 40 04 04 (gratuit depuis un fixe)

Antenne Territorialisée Personnes Âgées (ATPA)
Accompagnement administratif et social dans les démarches
Orientation et aide dans les recherches de services ou structures
Information sur le maintien à domicile et les établissements
Soutien dans le projet de vie

Ouvert du lundi au vendredi | 8h30-12h30 à 13h30-17h30
16h30 le vendredi
☎ 05 58 04 16 51
5A, rue des Champs | 40110 MORCENX-LA NOUVELLE

Actuellement, 21 personnes sont inscrites au service **téléalarme** et 11 sont **bénéficiaires du CIAS**.



CANICULE, FORTES CHALEURS ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



MOUILLER SON CORPS
ET SE VENTILER



DONNER ET PRENDRE
DES NOUVELLES
DE SES PROCHES



NE PAS BOIRE
D'ALCOOL



BOIRE
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU



MAINTENIR SA MAISON
AU FRAIS : FERMER
LES VOILETS LE JOUR



MANGER EN QUANTITÉ
SUFFISANTE



ÉVITER LES EFFORTS
PHYSIQUES

EN CAS D'URGENCE,
APPELEZ LE 15

FEUX DE FORÊT Les prévenir et s'en protéger

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence



**Ni feu
ni barbecue**
aux abords des forêts



Pas de cigarette
en forêt ni de mégot jeté
par la fenêtre de la voiture



**Pas de travaux
sources d'étincelles**
les jours de risque d'incendie



**Pas de combustible
contre la maison**
bois, fuel, butane...

**Témoin d'un
début d'incendie,
je donne l'alerte**
en localisant le feu
avec précision



**Je me
confine dans
ma maison**
elle est mon
meilleur abri